

Lannion-Trégor Communauté

Mise en conformité du système d'assainissement collectif de la commune de TRÉBEURDEN et dérogation à la loi littoral

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 27 mai 2021, une enquête publique unique est ouverte du mardi 15 juin 2021 (9 h 00) au vendredi 16 juillet 2021 (17 h 00). Cette enquête est organisée, suite à la réception, le 12 janvier 2021, à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Côtes-d'Armor, du dossier de demande d'autorisation environnementale concernant la mise en conformité du système d'assainissement des eaux usées de TREBEURDEN ainsi que du dossier de demande de dérogation à la loi littoral au titre du code de l'urbanisme qu'elle a reçu le 14 avril 2021. Ces deux dossiers sont présentés par Lannion-Trégor Communauté.

Le dossier concernant la mise en conformité du système d'assainissement des eaux usées de TREBEURDEN est soumis à autorisation environnementale en application des articles L. 181-1 et suivants du code de l'environnement et comprend une autorisation au titre de la loi sur l'eau conformément à l'article L. 214-3 du code de l'environnement (rubriques 2.1.1.0, 3.1.2.0 et 3.1.5.0 de l'article R. 214-1 du même code). Le dossier de demande de dérogation à la loi littoral est également soumis à enquête publique au titre du code de l'urbanisme.

Le dossier d'enquête publique contient :

- le dossier de demande d'autorisation environnementale qui comporte notamment une étude d'impact, un résumé non technique, une note de présentation générale du projet et la mention des textes qui régissent cette enquête publique ;
- le dossier de demande de dérogation à la loi littoral au titre du code de l'urbanisme ;
- les avis émis lors de la consultation préalable à l'enquête publique :
 - l'avis de l'Agence régionale de santé (ARS) du 8 mars 2021 ;
 - l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la baie de Lannion, reçu le 12 février 2021 à la DDTM ;
 - l'avis de l'unité nature et forêt de la DDTM du 1^{er} avril 2021 ;
 - l'avis de la délégation à la mer et au littoral de la DDTM du 2 février 2021 ;
 - l'avis n° 2021-29 du 19 mai 2021 de l'autorité environnementale (Conseil général de l'environnement et du développement durable) ;
 - le mémoire en réponse de Lannion-Trégor Communauté aux avis émis lors de la consultation des services et à l'avis émis par l'autorité environnementale.

Madame Martine VIART, rédacteur des collectivités territoriales en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent, pendant toute la durée de cette enquête publique, prendre connaissance du dossier d'enquête publique (papier ou numérique) dans la mairie de TREBEURDEN (siège d'enquête) et dans les bureaux de Lannion-Trégor Communauté (1 rue Monge - CS 10761 - 22307 LANNION Cedex), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et formuler leurs observations ou propositions :

- soit sur les registres d'enquête mis à leur disposition à la mairie de TREBEURDEN et dans les bureaux de Lannion-Trégor Communauté ;
- soit par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de TREBEURDEN (siège d'enquête) : 7 rue des plages – 22560 TREBEURDEN. Ces observations ou propositions seront versées au registre d'enquête déposé dans cette mairie ;
- soit par voie électronique à la DDTM des Côtes-d'Armor (adresse e-mail : ddtm-se-enquetepublique@cotes-darmor.gouv.fr). Ces observations ou propositions seront accessibles sur le site internet dédié à l'enquête publique (<https://www.lannion-tregor.com/fr/eau-assainissement.html>) et versées au registre d'enquête déposé au siège d'enquête ;
- soit sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/step-trebeurden> ;
- soit directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra :

Lieux	Dates	Horaires
Mairie de TREBEURDEN	Mardi 15 juin 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	Vendredi 25 juin 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	Vendredi 16 juillet 2021	de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Bureaux de Lannion-Trégor Communauté	Mercredi 7 juillet 2021	de 14 h 00 à 17 h 00

Le dossier d'enquête publique pourra être également consulté pendant cette enquête publique sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor (www.cotes-darmor.gouv.fr à la rubrique « Publications – Enquêtes publiques ») et sur celui de Lannion-Trégor Communauté dédié à cette enquête (<https://www.lannion-tregor.com/fr/eau-assainissement.html>).

A l'issue de cette enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera transmise à la préfecture des Côtes-d'Armor (DDTM - service environnement) qui la transmettra à la mairie de TREBEURDEN et à Lannion-Trégor Communauté pour être consultée par le public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet des services de l'Etat en Côtes-d'Armor : www.cotes-darmor.gouv.fr à la rubrique « Publications - Enquêtes publiques » pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête et seront consultables sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté (<https://www.lannion-tregor.com/fr/eau-assainissement.html>).

Toute personne souhaitant obtenir des renseignements complémentaires sur le dossier soumis à l'enquête pourra s'adresser à Lannion-Trégor Communauté : 1 rue Monge - CS 10761 - 22307 LANNION Cedex (tél. : 02 96 05 12 39 - 06 85 55 10 97).